

Compte Rendu : C.C.F.F au Mont des Oiseaux, le 30 janvier 2024

Préparation reconnaissance du terrain - Sécurité Incendie au Mont des Oiseaux

Le 30 janvier 2024, le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) s'est rendu sur le site du Mont des Oiseaux en compagnie de son équipe spécialisée, et appuyé par la présence de quatre véhicules de sécurité. L'objectif de cette initiative était d'interagir avec la commission ad-hoc du CIL, en vue d'une présentation prévue en avril 2024 sur le risque incendie, et destinée aux résidents du Mont des Oiseaux.



en



La présence de l'équipe et des véhicules de sécurité démontre l'engagement du CCFF à renforcer la sécurité et la prévention des incendies dans la région. Cette étape préliminaire in situ revêt de l'importance, car elle permet d'évaluer les spécificités du terrain et d'adapter les dispositifs de lutte contre les incendies en conséquence.

La reconnaissance du terrain est une étape incontournable pour identifier les zones à risque, définir les points d'accès, et élaborer une stratégie efficace de prévention et d'intervention en cas d'incendie. En période estivale, le CCFF effectue des rondes très fréquentes sur le Mont des Oiseaux. Ces passages renforcent la capacité opérationnelle du CCFF et garantissent une réactivité accrue lors d'éventuelles situations d'urgence.



Cette rencontre CCFF-CIL a visé à optimiser la présentation qui sera faite aux résidents du Mont des Oiseaux en avril 2024. Lors de cet événement, le CCFF prévoit de sensibiliser les résidents aux dispositifs de lutte contre l'incendie disponibles, aux moyens de prévention à adopter, ainsi qu'aux recommandations essentielles en cas d'incendie.

Le CCFF se positionne en tant que force motrice pour renforcer la sécurité au Mont des Oiseaux, et cette démarche proactive du 30 janvier est de bon augure pour la protection de nos résidents face au risque toujours présent de développement d'un feu sur les zones boisées.



MICHEL IANNOLO.